

Cinquante-sixième année. — N° 157

ADMINISTRATION : 71, Grande-Rue, à Roubaix

ABONNEMENTS & ANNONCES

LE NUMÉRO

ÉDITION DU MATIN

LE NUMÉRO

TARIF D'ABONNEMENTS

A ROUBAIX : 5 Centimes
A TOURCOING : 5 Centimes
A PARIS ET A BRUXELLES : 10 Centimes

5 Centimes

TOUS LES JOURS
SIX ou HUIT pages

BUREAUX & RÉDACTION
ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Téléph. 554 et 1070
TOURCOING, 33, rue Carnot, Téléphone 1240

TOUS LES JOURS
SIX ou HUIT pages

5 Centimes

Les autres Départements de l'Étranger le port en sus.
AGENCE PARTICULIÈRE A PARIS, 26, RUE FÉVRAU

L'Aviation: Le Meeting de Roubaix; Vidart arrive à Rome; Nice-Corse en aéroplane UN DRAME DE L'ALCOOLISME A ROUBAIX: TROIS BLESSÉS

Les Scandales financiers AUX Affaires étrangères

Le mot scandale n'est pas trop fort. Il caractérise exactement les procédés en usage à la direction des fonds du ministère des affaires étrangères, depuis que M. Hamon avait été placé à la tête de ce service. C'est un des faits les plus curieux de cette triste affaire, que jamais d'aussi graves irrégularités n'avaient été commises dans la comptabilité du quai d'Orsay que depuis qu'un fonctionnaire du ministère des finances avait été chargé de le réorganiser. Il avait été pris, il est vrai, une série de mesures minutieuses pour prévenir le mauvais emploi des fonds d'Etat par les agents résidant à l'étranger. Mais la direction des fonds semblait avoir concentré toute la rigueur du contrôle de ce côté pour avoir les mains plus libres à Paris, où elle se permettait toutes les fantaisies. Elle se donnait l'apparence de la sincérité en scrutant à la loupe des comptes de faible importance et se montrant d'une facilité merveilleuse pour grossir les dépenses. Grâce à cette ingénieuse combinaison, on se créait une réputation de grand intègre des deniers publics tout en étant dilapidant. Si un fonctionnaire vieillissant dans le respect des anciennes règles risquait une protestation ou une résistance, il était aussitôt brisé ou mis à l'écart.

Le rapport que M. Raymond Poincaré vient de présenter au Sénat sur le budget du ministère des affaires étrangères, contient sur les pratiques qui tendent à devenir traditionnelles au quai d'Orsay, des preuves éloquentes. « Marchés en blanc », dit-il, « commissions fictives ou anticipées, commissions sur crédits, traités détournés de leur destination normale, détachement des exercices, virements, régularisations trompeuses, voilà les habitudes qui ont été dénoncées la Cour des comptes, avant qu'on eût à se demander si, à côté de ces infractions aux règles administratives et financières, avaient été commis des crimes ou des délits de droit commun. Ces « habitudes », selon l'euphémisme du rapporteur, étaient donc connues, signalées dans un document officiel émanant de la plus haute juridiction financière. Pourtant, il a fallu la découverte d'un fait criminel, avoué, pour qu'elle devint l'objet de l'attention des pouvoirs publics. Jusque-là, on s'en était tenu à de platoniques observations, à des enquêtes sans conclusion ni sanction. Avant la démission du cabinet Briand, qui occasionna la remise des services du département des affaires étrangères au nouveau ministre par l'ancien et qui provoqua à l'improvise certaines vérifications, M. Hamon brigua un poste de ministre plénipotentiaire à l'étranger. Il avait des chances de l'obtenir. De fonctionnaire subalterne du ministère des finances devenu en quelques semaines directeur au quai d'Orsay, il avait des ambitions illimitées. Sans le hasard d'une crise ministérielle imprévue, il les eût peut-être réalisées. La justice est aujourd'hui satisfaite, mais le scandale est une leçon à méditer.

Le rapport de M. R. Poincaré est une critique objective impartiale, mais impitoyable, des mauvaises mœurs administratives. L'honorable sénateur réclame à juste titre l'introduction d'un certain nombre de réformes tutélaires, du reste déjà en préparation. Mais il aurait pu aller plus loin, bien plus haut. La faute n'incombe pas seulement à l'administration incriminée, elle retombe en grande partie sur le Parlement lui-même. En premier lieu, les rapporteurs du budget du ministère des affaires étrangères avaient montré jusqu'ici une déplorable facilité à accueillir, à incorporer même textuellement les notes des chefs de service. C'est ainsi qu'on pourrait retrouver dans certains des derniers rapports des pages sorties certainement de la plume de M. Hamon, par exemple celles où se trouvaient justifiées la transformation de la division des fonds en direction et l'attribution du contrôle des dépenses engagées au directeur de la comptabilité. Les rapporteurs se sont appropriés ces surprenantes propositions et les deux Chambres les ont approuvées sans observation. Aujourd'hui le Parlement s'indigne et gémit. Que n'a-t-il exercé utilement le droit de contrôle qui lui appartient! Au lieu de se livrer à de vastes considérations politiques, les rapporteurs de budgets feraient sagement d'appliquer leurs facultés de critique et de réflexion aux budgets eux-mêmes et à l'examen de l'emploi des fonds de l'Etat, c'est-à-dire de l'argent des contribuables. C'est ce que vient de faire M. Poincaré; il est extrêmement désirable que son exemple soit désormais suivi.

Les Chambres sont encore responsables à un autre point de vue. Si elles passent si facilement l'éponge sur les comptes qui leur sont présentés annuellement malgré les critiques répétées de la Cour des comptes, c'est que trop de parlementaires ont éprouvé la bienveillance des ministres et de leurs principaux collaborateurs. Au lieu de s'occuper des intérêts de l'Etat, ils emploient la meilleure partie de leur temps à solliciter et à réclamer des faveurs particulières. Les ministres qui ne se plient pas à leurs exigences et à celles de leurs électeurs sont minés

par un travail savant dans la presse et au Parlement. Les chefs de service qui ne présentent point de propositions agréables aux quémandeurs du Palais-Bourbon ou du Sénat doivent désespérer d'avancer. Comment les députés qui ont bénéficié de décisions de faveur éproucheraient-ils les comptes qu'on leur soumet, relèveraient-ils les irrégularités qu'ils ont provoquées avec insistance! Il s'établit une véritable complicité. Ainsi se consomme le pillage de la France. Les mauvaises mœurs administratives résultent des mauvaises mœurs parlementaires. Au quai d'Orsay, elles sont particulièrement regrettables. Le personnel ne s'y distingue point seulement par un ensemble de hautes qualités professionnelles, mais par un rare désintéressement. Il est pénible pour lui et pitoyable pour le pays que soient possibles des scandales comme celui de M. Hamon. Et si le Parlement a le sentiment élémentaire de ses devoirs, il doit veiller désormais à rechercher, au lieu de les couvrir, les irrégularités recelées dans les budgets qui lui sont soumis. Il est temps que les rapports de la Cour des comptes reçoivent une sanction efficace.

BULLETIN

5 juin.
L'aviateur Vidart est arrivé lundi matin à Rome.

On est très inquiet sur le sort du lieutenant Bague, qui a tenté, lundi, la traversée Nice-Calvi en aéroplane.

La course de 25 heures a été gagnée par Trousselier.

A l'issue d'une réunion de famille à Roubaix, un homme au cours d'une crise d'alcoolisme, a blessé à coups de couteau, sa femme et ses deux enfants.

INFORMATIONS

M. Ivolosky chez M. Monis
Paris, 5 juin. — M. Monis, président au Conseil, a reçu ce matin la visite de M. Ivolosky, ambassadeur de Russie à Paris.

La grève internationale maritime
Londres, 5 juin. — Le Comité de la grève des marins internationaux a commencé hier à Londres une conférence de trois jours pour examiner la question de la grève universelle.

Le voyage du Sultan
Monastir, 5 juin. — On fait des préparatifs grandioses pour l'arrivée du Sultan mercredi. On a découvert dans un village voisin du Kumburci, de cette façon, la tour de deux blanches, 42 kilos de dynamite avec un nécessaire d'armes.

Choses et Autres

Voilà qu'on va diviser en deux zones la nouvelle Champagne viticole.
Il y aura sans doute les rouges et les zones.

Les truffes elles-mêmes sont maquillées! Les blancs, on les teint en noir et on les vend comme truffes de Périgord.
De cette façon, la tourte vaut deux blanches.
M. Steeg a donc parié devant un photographe.
L'a-t-il convaincu!

Les yeux et les oreilles sont comme les fenêtres de l'âme. (CICERO.)

L'INAUGURATION DU MONUMENT VICTOR-EMMANUEL

UN INCIDENT
Rome, 5 juin. — Un incident très commenté s'est produit à l'inauguration du monument Victor-Emmanuel.

A un certain moment, on vit un prêtre monter lentement les degrés du monument. Quelques cris plutôt ironiques de « Vive le prêtre patriote » se firent entendre.

C'était le chanoine Paolucci qui, en même temps que prêtre, est aussi maître de Griano. La sentence barrée par l'écharpe tricolore, il s'en prendra place parmi ses collègues, les maîtres italiens.

Il donne de son acte maladroit cette explication qu'il croit suffisante: Comme maire, j'ai juré fidélité au roi et au statut, ma place est donc ici.

L'Observateur Romano blâme sévèrement mais justement la conduite de Paolucci, disant que ce prêtre ne montre, en manifestant ainsi, une belle envers l'Eglise, et que c'est seulement à son acte de rébellion que se sont adressés les applaudissements du public.

LES REMERCIEMENTS DE L'ITALIE A M. FALLIERES
Rome, 5 juin. — En réponse à la dépêche que lui avait envoyée le président de la République à l'occasion de l'inauguration du monument de Victor-Emmanuel, le roi d'Italie a adressé à M. Fallières le télégramme suivant: M. Fallières, président de la République française, Paris.

L'aimable dépêche que vous avez bien voulu m'adresser à une occasion si solennelle pour l'Italie, m'a profondément touché.

Très reconnaissant, je vous en exprime, ainsi qu'à la noble nation française et au gouvernement de la République, mes remerciements les plus chaleureux, en vous assurant que vos sentiments de vive sympathie sont entièrement partagés par moi et par le peuple italien.

Je forme à mon tour les vœux les plus cordiaux pour votre bonheur et celui de la France et vous prie d'agréer, M. le Président, l'assurance répétée de mes sentiments les meilleurs.

VITTORIO EMANUELE.

DANS LES AIRS

La Course Paris-Rome-Turin
VIDART ARRIVE A ROME ET SE CLASSE QUATRIEME DE L'ÉPREUVE PARIS-ROME

Rome, 5 juin. — L'aviateur Vidart parti ce matin, d'Orbetello, à 7 h. 52, est arrivé à l'aérodrome de Parioli à 9 h. 15.

Il a atterri après un magnifique vol plané. Lorsqu'il est descendu, son frère et sa belle-sœur l'ont longuement embrassé, l'aviateur qui était très entouré a été l'objet d'ovations enthousiastes de la part des commissaires d'aviation, des journalistes et d'une foule nombreuse.

Vidart déclare avoir fait un voyage très heureux, il se montre visiblement satisfait d'avoir pu, après de nombreuses péripéties atterrir à Rome, par un temps merveilleux.

L'appareil Vidart a été rentré dans un hangar et l'aviateur, après une collation, est parti en automobile pour Rome, où il a rejoint Beaumont au Grand Hôtel.

LEPRINCE VOLE DE NICE A GENES
Nice, 5 juin. — L'aviateur Paul Leprince, pilotant un monoplan, a pris le départ ce matin à 4 heures 1 m. 45 s., pour effectuer l'épreuve Nice-Rome. Filant à belle allure, son passage était signalé à San-Remo, au large de la mer, évoluant à une altitude de 200 mètres environ.

Il a atterri à 6 h. 48 à Gènes. Les autorités l'ont vivement complimenté. Dès qu'il ont été prévenus du départ de l'aviateur Paul Leprince, les commissaires ont télégraphié au Comité de Gènes de l'informer que son raid ne pourrait être contrôlé.

En effet, d'après le règlement de l'épreuve, Leprince ne se trouvait qualifié pour l'épreuve Nice-Rome que si le 4 juin, avant trois heures de l'après-midi, quatre aviateurs au moins, venant de Paris, n'étaient arrivés à Nice.

A son arrivée à Gènes, Leprince a été avisé de cette décision. Il a assuré son départ et a télégraphié au Comité de Paris pour demander des instructions.

Leprince a réalisé le meilleur temps sur le trajet Nice-Gènes.

VEDRINES AJOURNE SON DEPART
Buc, 5 juin. — De nombreux curieux s'étaient rendus ce matin dès l'aube à l'aérodrome Buc, dans l'espoir d'assister à l'envol de Vedrines pour Rome. Vedrines ne vint pas.

On apprend que le gagnant de la course de Paris-Madrid avait décidé très tard, qu'il ne partirait que demain matin, mardi, en raison de la fermeture aujourd'hui de nombreux bureaux télégraphiques, ce qui lui aurait empêché de prévenir sa maison au cas où une panne ou un incident quelconque viendrait l'arrêter au cours de son raid.

LE CLASSEMENT DÉFINITIF
A la suite du magnifique raid de l'aviateur Vidart qui est arrivé ce matin à Rome, le classement définitif de la course Paris-Rome s'établit comme suit: 1. Beaumont, en 82 h. 5 m., a gagné à Nice 59.000 francs, à Rome 50.000 francs, total 109.000 francs; Garros, en 100 h. 16 m., a gagné à Nice 25.000 frs., à Rome, 20.000 frs., total 45.000 francs; Frey, en 132 h. 41 m., a gagné à Nice, 13.000 frs., à Rome, 10.000 frs., total 23.000 frs.; Vidart, en 170 h. 9 m., a gagné à Nice, 10.000 frs., à Rome, 10.000 frs., total 20.000 francs.

Le raid aérien militaire Pau-Paris

Bordeaux, 5 juin. — Les lieutenants Ducourneau, de Malherbe et Princeteau, qui tentent d'accomplir le raid aérien Pau-Paris par étapes, ont quitté Libourne, ce matin, à 4 h. 15.

Le temps est superbe. Poitiers, 5 juin. — Le lieutenant de Malherbe est arrivé aux Renardières à 6 heures 35 suivi à quelques minutes d'intervalle par les lieutenants Ducourneau et Princeteau venant de Libourne.

Le voyage a été excellent. Les officiers se sont maintenus à une altitude moyenne de 1.000 mètres. Ils repartiront demain matin pour Orléans.

De Nice en Corse

LE RAID DU LIEUTENANT BAGUE ON EST INQUIET SUR SON SORT
Nice, 5 juin. — Le lieutenant Bague est parti ce matin, à 5 heures de l'aérodrome de la Brague pour la Corse.

Il y a trois mois jour pour jour, que le lieutenant Bague se livrait, on le sait, à son audacieuse tentative de la traversée de la Méditerranée de Nice à Calvi en aéroplane.

On se souvient aussi, qu'égare dans la brume il a poussé vers l'île de Gorgona, à 96 kilomètres de Calvi, ayant accompli un vol de 300 kilomètres au-dessus de la mer.

La distance de Nice à Calvi est de 210 kilomètres à vol d'oiseau.

Ajaccio, midi. — On a été prévenu à Ajaccio du départ du lieutenant Bague de Nice pour la Corse.

Les populations se sont aussitôt portées sur la côte où règne une grande animation. A midi les sémaphores n'avaient reçu aucune nouvelle de l'aviateur.

On craint fort que Bague ne soit tombé à la mer.

Il ne serait pas, croit-on, en danger immédiat.

Son appareil était muni de floateurs. Plusieurs torpilleurs de la défense mobile ont quitté Ajaccio partant à sa recherche.

INQUIETUDES A NICE
Nice, 5 juin. — Le contre-torpilleur « Arbaleète », envoyé à la recherche du lieutenant Bague, dont on est sans nouvelles, vient de radiotélégraphier à la Préfecture maritime de Toulon qu'il n'avait pu découvrir l'aéroplane.

L'émotion à Nice est extrême.

Le Comité d'aviation de Nice a fait demander à tous les commandants de navires en par-

tance d'exercer une surveillance très active en mer.

Des ordres viennent d'être donnés aux contre-torpilleurs actuellement à Nice de partir à la recherche de l'aviateur.

Le lieutenant Bague avait exprimé le désir de notre pas convoqué.

Le général de division Ducas, gouverneur de Nice, fait connaître qu'il a reçu le 5 juin, à 4 heures du soir, le télégramme ci-joint expédié par le commandant de la marine, à Ajaccio:

Je reçois de diverses sources des demandes de renseignements sur le lieutenant Bague. Je vous serais obligé de faire savoir que toutes réponses sont adressées par la voie du général gouverneur. Pour le moment je ne sais rien. L'« Arbaleète » est sur le trajet d'Ajaccio à Nice et je suis inquiet depuis 9 heures du matin. Le gouverneur téléphona les renseignements au fur et à mesure de leur réception.

« Arbaleète », venant d'Ajaccio, était à 4 h. 1/2 en vue du port de Nice. Le commandant a ordonné par télégraphe sans ni au fantassin qui est au port et on avait des nouvelles de Bague.

Sur la réponse négative de celui-ci, l'« Arbaleète » a repris la route de Corso pour continuer les recherches.

Chute de deux aviateurs en Espagne
Madrid, 5 juin. — A l'aérodrome de Getafe, un monoplan que pilotait l'aviateur Mauvais, avec un passager, a heurté des fils télégraphiques et a capoté.

L'aviateur est blessé à la tête et son passager au côté.

Au Maroc

La cessation des opérations SUR LE MOULOUYA
Paris, 5 juin. — La retraite des troupes du général Toutée de la région de la Moulouya suggère au « Temps » les réflexions suivantes:

Les troupes françaises avaient été mobilisées sur la frontière algéro-marocaine pour attirer à elles une partie au moins des troupes qui assiégeaient Fez.

On s'attendait ainsi à décongestionner la capitale. Ce résultat n'a pas été atteint.

On craint sous quelle raison le but que l'on s'était proposé en portant la division Toutée en avant n'a pas été atteint, on avait le droit de se demander si l'opération n'a pas été assez mûrement réfléchi. Le Gouvernement avait interdit de franchir la frontière. Il avait menacé de faire usage du droit de suite qu'il possède incontestablement.

Dans ces conditions, rien de surprenant à ce que les Marocains occupés à 200 kilomètres de la se soient sentis obligés de maintenir sur la rive droite de la Moulouya, d'une force nombreuse et aisée à mobiliser, bien armée, mais impuissante.

L'Exposition Internationale du Nord de la France, à Roubaix

Aujourd'hui, mardi 6 juin :
L'Aviation : De 6 heures à 8 heures.
Le Casino : A 8 heures et demie, Music Hall.

Les entrées de dimanche.
La journée du dimanche de la Pentecôte a été celle qui, depuis le jour de l'inauguration, a amené le plus de visiteurs à l'Exposition de Roubaix.

L'inauguration de la Section Australienne La réception à l'Hôtel de Ville La cérémonie d'inauguration du Pavillon australien. - Le déjeuner

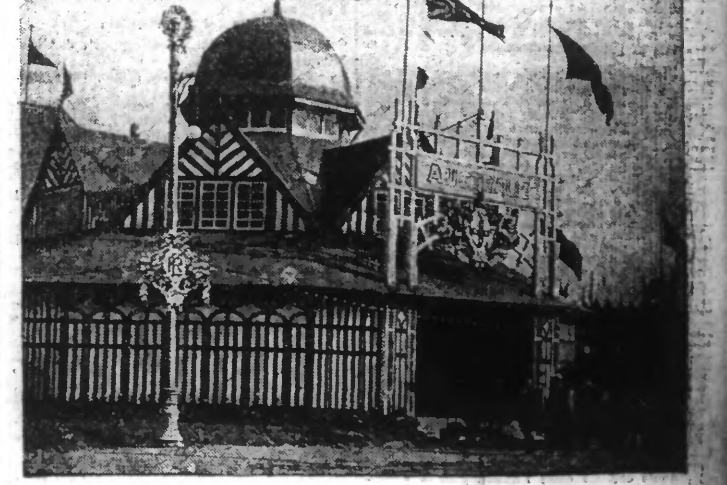


M. E. L. BATCHELOR
ministre des Affaires étrangères d'Australie

La section australienne de l'Exposition internationale de Roubaix a été officiellement inaugurée lundi. Cette cérémonie (dont nous avons déjà parlé) a été présidée par l'honorable E. L. Batchelor, ministre des Affaires étrangères d'Australie, qui, venant en Angleterre pour les fêtes du couronnement, a bien voulu passer par Roubaix.

LA RÉCEPTION A L'HOTEL DE VILLE

Vers 10 heures trois quarts, arrivent à l'Hôtel de Ville, MM. Batchelor, Eugène



LE PAVILLON DE L'Australie

Matte, maire de Roubaix; Hint, secrétaire des Affaires étrangères d'Australie; Pierre Flipo, commissaire, et L. Noppenaire, commissaire-adjoint de l'Australie; Smart, délégué de l'Australie à l'Exposition; Higgs, membre du Parlement Australien; Chatteley, Dewitte, Sayet, adjoints au maire de Roubaix; Albert Prouvost, vice-président du Comité d'initiative de l'Exposition; Henry Glorieux, membre de ce Comité; L. Delattre, Ch. Well, Ch. Lepeautre, conseillers municipaux; Angus Faulkner, vice-consul britannique, etc.

A l'arrivée de ces personnalités, la « Grande-Fanfare » exécute l'Hymne anglais. Dans la salle du Conseil municipal, M. Eugène Motte s'adresse à M. Batchelor, et lui adresse l'allocation suivante:

ALLOCATION DE M. EUGÈNE MOTTE
« Nous ne saurions croire, M. Eugène Motte, M. Pierre Flipo, commissaire général